

## UN NOUVEL ÉLAN POUR VILLEBON

### Des projets à réorienter

**LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : LES COMMUNES ENVIRONNANTES DISENT NON AUX PROJETS DE LA SOCIÉTÉ ECT PORTES PAR LA VILLE.**

Le projet de stockage de déchets inertes sur les 30 hectares de la zone de la Prairie au fond de la vallée, projet qui doit relever la hauteur du terrain de 9 mètres en moyenne fait l'unanimité contre lui. Palaiseau, Champplan et Longjumeau ont exprimé de fortes réserves ou leur vive opposition à ce projet lors de l'enquête publique. Seule la majorité municipale de Villebon qui l'a approuvé sans réserve lors du conseil de novembre, n'a pas remarqué que ce rehaussement de terrain faisait obstacle aux aménagements visant à réduire le risque d'inondations. Rappelons que les inondations du printemps 2016 ont largement touché la population de Longjumeau, mais aussi certains Villebonnais et que l'effort d'aménagement de la vallée pour créer des zones d'expansion des eaux devait être poursuivi.

Début janvier 2018, le commissaire devrait rendre ses conclusions et espérons qu'un infléchissement du projet sera adopté afin de concilier les besoins de stockage de déchets inertes, besoins en partie dus aux travaux de construction des nouvelles lignes de transports, et la prévention des inondations dans notre vallée.

Retrouvez sur notre site Web, la note que nous avons déposé sur le cahier d'enquête.

#### **UN EHPAD A VILLEBON : DE L'ART DE RUINER UN PROJET !**

La municipalité a choisi de placer le projet d'EHPAD sous les lignes à haute tension et dans une zone où les constructions sont réglementairement limitées afin de ne pas augmenter le nombre d'habitants exposés au bruit des avions. Un premier permis de construire qui prévoyait 98 logements sociaux à côté de l'EHPAD a été abandonné suite à une vive opposition des voisins dont la qualité de vie était sérieusement affectée. Un second vient d'être abandonné après qu'il ait été démontré

que le champ magnétique créé par les lignes à haute tension dépassait largement le seuil de tolérance préconisé par l'Agence Régionale de la Santé. Bon point, le troisième projet ne prévoit plus de logements sociaux ce qui répond au bon sens sanitaire et à l'équilibre des logements sociaux sur la ville. Par contre l'EHPAD reste avec toutes les nuisances de cet emplacement.

M. le Maire : proposez-nous tout simplement un EHPAD en centre ville dans le secteur de la DGA.

#### **"PARTICIPATION CITOYENNE" : LES VOISINS VIGILANTS PEUVENT DEVENIR DES VOISINS SURVEILLANTS**

Découper la ville en 37 quartiers, puis confier leur surveillance à un « habitant-relais », pourquoi pas si cela permet de réduire les cambriolages ? Ce dispositif est déployé progressivement depuis 2007 dans certaines communes. Comment expliquer qu'avec dix ans de recul il n'existe pas de bilan national chiffré de son efficacité ?

Il ne s'agit pas d'alerter sur les crimes et les délits flagrants puisque dans ce cas tout témoin direct est tenu de contacter les forces de police. Dès lors, il s'agit de signaler à la Police ou la Gendarmerie tout « événement de nature à troubler la tranquillité publique », sans plus de précision. De quoi parle-t-on ? De jeunes qui s'attourent le soir sur un plateau ? De fêtards éméchés ? D'un voisin qui héberge un sans-papiers ?

Rien n'est précisé, laissant la porte ouverte à l'interprétation libre et donc à tous les dérapages selon la politique du Maire, selon l'humeur des habitants-relais nommés à vie par le Maire. C'est pourquoi vos élus d'opposition ont demandé à encadrer plus strictement les conditions de signalement.

#### **VOTE DU BUDGET 2018 : UN BUDGET SANS VISION D'AVENIR**

Où peut-on clamer faire de la jeunesse une priorité budgétaire et simplement doubler

les tarifs de l'école municipale des sports, réalisant ce faisant une modeste économie de moins de 2000€/an ?

Où peut-on dépenser plus de 5 M€ d'euros pour améliorer l'efficacité énergétique de deux gymnases et de fait dépenser au moins 2 M€ à des embellissements et un luxueux aménagement de l'accès ?

Où peut-on prévoir un investissement de rénovation de 2 M€ dans les voiries sans présenter ni l'analyse de l'état des rues, ni critère de choix ? C'est ainsi qu'une rue déjà rénovée en 2004 fait partie du projet 2018 ou qu'une modeste impasse est inscrite au plan.

Tout ceci se déroule à Villebon-sur-Yvette et est le reflet de la politique menée par la majorité sans réelle concertation avec la population mais aussi sans ambition. Depuis le début de cette mandature, la majorité a échoué à replacer Villebon dans son contexte urbain et stratégique pour la décennie à venir : transports en commun, circulation en ville et circulations douces, liaisons avec le Grand Paris et enfin dynamiser un centre ville atone au lieu de développer uniquement les grandes surfaces en périphérie, politique actuelle de notre maire. Telle aurait été la véritable ambition à avoir.

#### **LA PRIORITE DU MAIRE**

Dans le Vivre à Villebon d'Octobre, la priorité de la majorité municipale a été de réglementer les intertitres dans notre article en interdisant l'utilisation des caractères gras. Espérons que les majuscules seront autorisées afin de préserver la lisibilité de cette page.

3 Janvier 2018

Plus d'informations sur <http://nouvelelanpourvillebon.fr>

Ophélie Guin, Régis Vaillant, Sandra Chartol et Antoine Ser pour la liste « Un Nouvel Elan pour Villebon »